



Saint-André Sur-Orne

www.saintandresuorne.com

Bulletin semestriel n° 49 – Juin 2014



Bonnes Vacances



EDITO

Chères, Chers Concitoyens,

Lors des dernières élections municipales qui se sont déroulées avec un nouveau mode électoral, la participation a été moindre que dans le passé mais nous étions la seule liste proposée aux électeurs. Toutefois, et c'est très important pour nous, vous nous avez renouvelé votre confiance dans les mêmes proportions que les fois précédentes. Au nom des élus, je tiens à vous en remercier une fois encore.

Comme lors du précédent mandat, nous nous efforcerons de répondre à vos attentes. Notre volonté est de continuer d'apporter à tous les habitants, qu'ils soient jeunes, adultes ou plus âgés, une dynamique entre les citoyens pour renforcer le lien social, nous essaierons de développer une démocratie participative au travers de rencontres périodiques.

Cette démarche nous semble un moyen pour minimiser l'extension de l'individualisme liée aux difficultés qui nous entourent et qui ont conduit aux résultats des dernières élections européennes: forte poussée des extrémistes et du populisme.

Plus concrètement, nous allons poursuivre le développement de l'activité économique sur la ZAC, mettre en place des activités périscolaires dans un cadre défini conjointement avec les enseignants et les parents, améliorer autant que possible les services proposés, achever les aménagements de bâtiments et de voirie pour une meilleure accessibilité des personnes en situation de handicap, et enfin démarrer une opération d'urbanisation permettant une mixité sociale conformément aux orientations de notre PLU (plan local d'urbanisation).

Comme d'habitude, vous trouverez dans ce bulletin des informations pratiques, un résumé des principales actions ou événements de ce dernier semestre ainsi que les articles des associations sur leurs activités.

A l'approche de la période des congés, je vous souhaite, au nom de l'équipe municipale, de passer de bonnes vacances.

SOMMAIRE

Vie Municipale	3
Action sociale	9
Jeunesse	11
Animation Culture Cadre de Vie	14
Associations Loisirs	16
Formalités	23

Directeur de publication : Christian DELBRUEL

Conception, mise en page : Patrick LENOBLE, commission communication

Imprimé par NII – 14 460 Colombelles

Nombre d'exemplaires : 800

Dépôt légal : Mairie de St André – Place F Mitterrand
14 320 St André / Orne

02 31 79 81 27 – www.saint-andre-sur-orne.com

Les articles de la rubrique Associations-Loisirs sont écrits sous la responsabilité de leurs auteurs.



Le Maire, Christian Delbruel.

Etat Civil

	BESNIER Julia 29/03/2014		TAILLEBOSQ DEBERT Stéphane Aurore 28/06/2014
BIZET VILLENEUVE Tylian 16/01/2014			
CHANTEPIE Florian 14/01/2014			BAYET André 06/03/2014
CONSTANT Raphaël 02/03/2014			BRETAGNE Marie-Rose 28/05/2014
FRANÇOIS Zélie 14/05/2014			CHALET Alain 24/03/2014
SKALLI Jad 07/03/2014			DÉSERT Arlette 24/02/2014
SURIRÉ Rachel 11/06/2014			MARIE Roger 13/01/2014
ZARAGOZA Lancelot 16/01/2014			RÉNIER Lucienne 01/06/2014

Travaux

VOIRIE

Réfection des rues, trottoirs et parkings:

- Rue Jean Jaurès
- Rue Stockholm
- Rue Marthe Lacour
- Allé du Grand Clos
- Carrefour rue du Minerai
- Parking rue des Canadiens
- Parking du stade

ECOLE PRIMAIRE

Isolation thermique par l'extérieur et comble terminée.

Remplacement des portes d'accès principales aux normes handicap (juillet).

EGLISE CIMETIERE

La porte d'accès principale de l'église a été changée (vétuste).

Le Columbarium est terminé

Rénovation du monument 14/18 dans l'église

ECLAIRAGE PUBLIC

Remplacement de l'éclairage type « boules » au nombre de 51 trop énergivore par des leds beaucoup plus économes.

Remplacement du détecteur au feu tricolore bd Ostiguy.

Installation vidéo protection au stade.

TRAVAUX MAIRIE

Réception des travaux du bâtiment annexe prévue en juillet ce qui permettra le transfert de l'accueil du public pendant les travaux du bâtiment principal à partir de septembre.



Ecole maternelle J Prévert

Rue du Hamel

Tél : 02.31.79.86.03

Fax : 02.31.79.00.62

Tarifs garderie :

7h30-8h35 : 2,50 €

8h00-8h35 : 2,00 €

Mercredi de 11h45 à 12h30 : Gratuit

Les inscriptions sont à réaliser la semaine précédente (jusqu'au jeudi), la facturation est établie en fin de période.

Tarifs cantine :

Maternelle, ticket rose : 3,45 €

Primaire, ticket bleu : 3,45 €

Adulte, ticket jaune : 5,10 €

Hors secteur, ticket vert : 4,55 €

Les tickets sont nominatifs, les inscriptions sont à faire la semaine précédente jusqu'au vendredi 9h00 et jusqu'au 25 Août – 9h00 pour la semaine de la rentrée.

L'achat des tickets peut se faire au secrétariat, Bureau A – Annexe Mairie de St Martin de Fontenay / 02 31 70 56 16 ou via boîte aux lettres. Les chèques doivent être établis à l'ordre du Trésor Public.

Le Président du Syndicat, M Stéphane GUESDON

Nuisances sonores

Extrait de l'arrêté préfectoral sur les nuisances sonores

Tous travaux (outre ceux définis à l'article 13) tels que des travaux de bricolage ou de jardinage effectués par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, des vibrations transmises ou de leur caractère répétitif, en quelque endroit que ce soit, à l'intérieur des locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, ne peuvent être effectués que de :

8H30 à 12H00 et de 14H30 à 19H30 du lundi au vendredi inclus ;

9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00 les samedis ;

10H00 à 12H00 les dimanches et jours fériés

L'arrêté préfectoral est disponible sur le site internet de la commune : www.saintandresurorne.com

Finances communales

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Fonctionnement

Les dépenses et les recettes de l'exercice 2013 se sont élevées respectivement à 1 268 967,50€ et 1 695 601,34€ soit un solde positif de 426.633,84€ (hors déficit antérieur).

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	197 838	Produits gestion courante	9569
Charges de personnel	371 034	Impôts et taxes	1 227 538
Autres charges gestion courante	582 187	Subventions, dotations	415 720
Charges financières	43 727	Autres produits gestion	17 720
Charges exceptionnelles	73 662	Atténuation de charges	2 051
atténuation de produits	518	Produits exceptionnels	23 000

Investissement

DEPENSES		RECETTES	
Remboursements d'emprunts	52 181	Dotations, fonds divers	152 364
Immobilisations incorporelles	0	Subventions	24 876
Différence sur réalisation	0	Opérations patrimoniales	531996
Immobilisations corporelles	113 571	Autres immobilisations	0
Travaux en cours	347 615	Emprunt	0
Opérations patrimoniales	553634	Affectation du résultat	255 644

Compte tenu des restes à réaliser en Recettes et en Dépenses (l'aménagement de la mairie pour l'accessibilité handicapés et la rénovation des bâtiments) du solde négatif antérieur, le bilan de l'investissement se solde par un besoin de financement de 352 175,66€, **l'excédent final s'élève quant à lui à 1 415 223,10€**

Finances suites

LE COUT DES SERVICES EN 2013

Afin d'apprécier la charge que représentent les coûts des divers services mis à la disposition des habitants, soit directement par la commune soit au travers des syndicats intercommunaux, nous citons ci-contre les principales participations.

CCAS	35 000
SDEC	93 856
Syndicat Ecole maternelle	125 911
Syndicat Collège	18 819
Syndicat École de musique	12 843
Subventions associations/clubs	25 000
École primaire (coopérative, fournitures, transport)	13 370
Service incendie	9 541
Sivu du Coisel	113 097

LE BUDGET 2014

Pour 2014, le budget a été établi, comme les années précédentes, sans modification de la pression fiscale communale pour les habitants, et en intégrant la baisse des dotations forfaitaires qui depuis 2012 sera d'environ 148000€ pour la commune. Les tableaux ci-dessous indiquent les crédits votés en recettes et dépenses dans les deux sections de fonctionnement et d'investissement.

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	1 154 654	Produits de gestion courante	8 000
Charges de personnel	388 330	Impôts et taxes	1 189 498
Autres charges gestion courante	554 244	Dotations, subventions	388 811
Charges financières	55 224	Autres produits de gestion	17 000
Charges exceptionnelles	53 398	Produits exceptionnels	0
Opération d'ordre	0	Produits financiers	0
Dépenses imprévues	50 000	atténuations de charge	0
atténuation de produits	7 300		
Virement à investissement	755 382	Excédent reporté	1 415 223
<i>Total</i>	<i>3 018 532</i>	<i>Total</i>	<i>3 018 532</i>

Les dépenses de fonctionnement ont baissé de 4 % en 2013 par rapport à celles du budget 2012 alors que les dépenses d'investissement ont augmenté d'environ 40 %. Cette augmentation s'explique par les actions suivantes : La construction d'un nouveau local jeunes et la rénovation des vestiaires du foot ainsi que l'aménagement des bâtiments dans la cour de la mairie

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Déficit reporté	39 560	Affectation de résultat	352 175
Remboursements d'emprunts	72 165	Dotations, fonds divers	180 000
Immobilisations incorporelles	37 615	Subventions	132385
Immobilisations corporelles	274 000	Emprunt	0
Travaux en cours	1 050 000	Autofinancement	755 382
Compte de régularisation	0	Compte de régularisation	53 398
		excédent reporté	
<i>Total</i>	<i>1 473 340</i>	<i>Total</i>	<i>1 473 340</i>

Les entreprises vont continuer à s'implanter en 2014 dans la zone d'activité du Bd Ostiguy, Le budget d'investissement a inscrit les projets suivants : l'entretien des voiries et du réseau pluvial, l'accueil du public de la mairie avec la mise aux normes pour l'accessibilité handicapés et l'aménagement des bâtiments de la cour, la réalisation d'une piste cyclable vers Etavaux en collaboration avec Caen La Mer, le fleurissement de la commune.

Transports

NOUVEAUX TARIFS TWISTO À COMPTER DU 1^{ER} JUILLET 2014

Nous vous informons que les tarifs du réseau Twisto changeront à compter du **mardi 1^{er} juillet 2014**.

L'augmentation moyenne est de 4 %. Elle inclut principalement le relèvement de la TVA de 7 à 10%.

Cette augmentation sera appliquée à l'ensemble de la gamme tarifaire (tickets et abonnements).

Pour connaître tous les titres et tarifs de la gamme Twisto, rendez-vous prochainement sur twisto.fr ou à l'Espace Transport.

A titre d'exemple, les tickets vendus à bord des bus (1 voyage et 24h) seront disponibles aux tarifs suivants :

	A partir du 1 ^{er} Juillet	
Ticket 1 voyage	_____	1,40 €
Ticket 24h	_____	3,90 €



CONTACTS PRESSE :

Stéphanie Mandin - Keolis Caen - smandin@twisto.fr - 02 31 15 22 45 / 06 29 24 75 53
 Nathaly Monroq - Viacités - nmonroq@viacites.org - 06 30 49 20 90



twisto.fr

Moins de papier,
plus d'infos

Cliquez et retrouvez

La fiche horaires de votre arrêt.

Téléchargez le dépliant de votre ligne.



Espace Transport

15 rue de Geôle - CS 85323 - 14053 Caen Cedex 4
tram bus arrêts St-Pierre ou Quatrans

02 31 15 55 55

clients@twisto.fr

twisto.fr | twisto.mobi | Appli Twisto

Téléchargez gratuitement l'appli Twisto



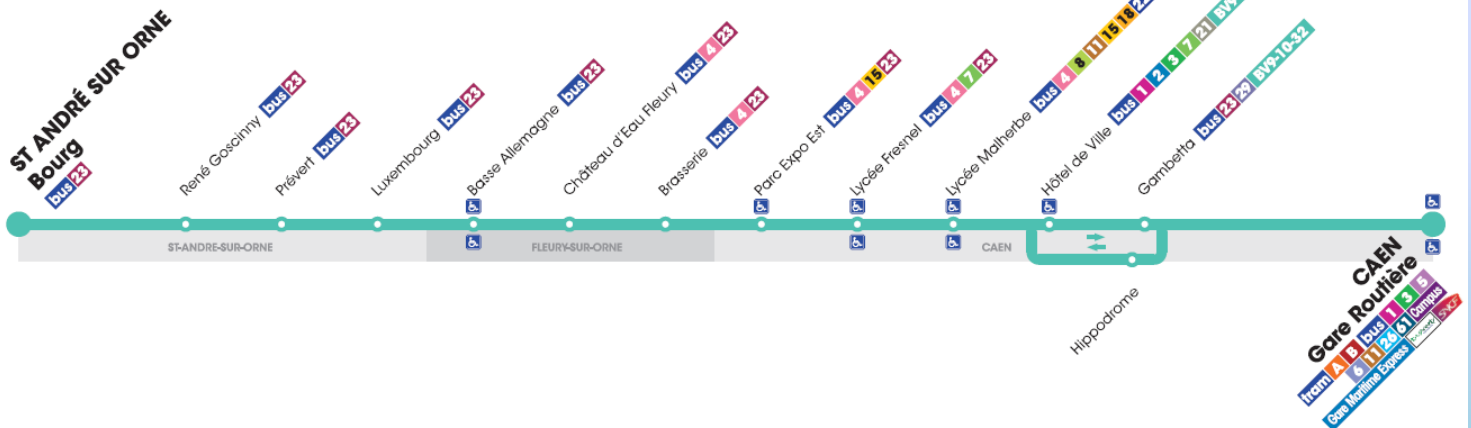
Keolis

Opérateur du réseau Twisto

BV 12

ST-ANDRÉ-SUR-ORNE (BOURG) ▶ FLEURY-SUR-ORNE ▶ CAEN (GARE ROUTIÈRE)

Arrêt accessible aux personnes à mobilité réduite
 dans un sens dans les deux sens
 bus tram correspondance(s) conseillée(s) à cet arrêt



Transports

Tarifs bus et tram

tickets et abonnements

à compter du 1^{er} juillet 2014



Je monte, je valide
y compris en correspondance.

Tickets

1 VOYAGE

1,40€

Ticket magnétique valable 1 heure dès la 1^{ère} validation. En vente à bord des bus, dans les distributeurs des stations tram, à l'Espace Transport et sur l'appli NFC Twisto.

10 VOYAGES

12,00€

10 voyages sur un même ticket valables chacun 1 heure dès la 1^{ère} validation. Un voyage est décompté à chaque passage dans le valideur, sauf en correspondance. Possibilité d'utilisation à plusieurs à raison d'une validation par personne. En vente dans les distributeurs des stations tram, auprès des Points Relais Twisto, à l'Espace Transport et sur l'appli NFC Twisto.

24 HEURES

3,90€

Ticket magnétique valable 24 heures à compter de la 1^{ère} validation pour un nombre de voyages illimité. En vente à bord des bus, dans les distributeurs des stations tram et à l'Espace Transport.

TRIBU

5,95€

Ticket magnétique valable 24 heures pour 2 à 5 personnes voyageant ensemble. En vente dans les distributeurs des stations tram et à l'Espace Transport.

GROUPE

1,06€

Ticket magnétique valable 1 heure dès la 1^{ère} validation pour un groupe de 10 personnes minimum / 40 maximum voyageant ensemble en heures creuses (9h-11h45 et 13h45-16h). En vente à l'Espace Transport uniquement.

PARCS RELAIS



3,65€

En vente aux distributeurs des stations tram Côte de Nacre et Iles Jean Vilar. Donne droit au stationnement gratuit et à un aller-retour en bus et tram pour chaque passager du véhicule (2 à 5 personnes). Tous les titres Twisto donnent également droit au stationnement gratuit.

TICKET CINÉ

6,90€

Ticket donnant droit à 2 voyages, chacun valable une heure et à une place de cinéma au Pathé Rives de l'Orme, au Lux ou au Café des Images. En vente à l'Espace Transport uniquement.

PASS 3 JOURS

7,80€

Ticket magnétique valable 3 jours pour un nombre de voyages illimité. En vente dans les distributeurs des stations tram et à l'Espace Transport.

GRATUITÉS

Les Transports Publics sont gratuits pour les enfants de moins de 4 ans. La gratuité des Transports Publics est également appliquée aux habitants des 35 communes de l'agglomération de Caen la mer et des communes d'Anisy et de Cagny sous certaines conditions.

Les renseignements concernant la gratuité et l'établissement des cartes d'ayant droit sont à demander à la Mairie de la commune d'habitation.

* Les tarifs réduits, CMUC et gratuits sont accordés sous certaines conditions et sur présentation de justificatifs aux habitants des 35 communes de Caen la mer et des communes d'Anisy et de Cagny. Ils sont détaillés dans le guide de la tarification solidaire disponible à l'Espace Transport et sur twisto.fr

Abonnements

Le coût d'établissement de la carte à puce est de 5,60 €. Cette carte est valable 4 ans. Les abonnements (sauf tarifs réduits, CMUC, gratuits et Loisirs Jeunes) sont également disponibles sur l'appli NFC Twisto.

JEUNES - de 26 ans

Le tarif jeunes est accordé à tous les moins de 26 ans sans condition de scolarisation ou de domicile.

1 AN

295,20€

Forfait valable 1 an (3 derniers mois offerts).

31 JOURS

32,80€

Forfait valable 31 jours à partir de la première validation.

LOISIRS JEUNES

10,90€

Forfait mensuel valable à partir de 17h30, ainsi que le mercredi après 13 heures, le week-end toute la journée et pendant les petites vacances scolaires. Valable aussi sur la ligne Noctibus.

5 VOYAGES

6,00€

Réserve de 5 voyages à charger sur carte à puce. Chaque voyage est valable une heure et est décompté à chaque passage dans le valideur, sauf en correspondance.

DE 26 À 64 ANS

1 AN

458,70€

Forfait valable 1 an (le dernier mois offert).

31 JOURS

41,70€

Forfait valable 31 jours à partir de la première validation.

5 VOYAGES

6,00€

Réserve de 5 voyages à charger sur carte à puce. Chaque voyage est valable une heure et est décompté à chaque passage dans le valideur, sauf en correspondance.

SENIORS 65 ANS ET +

Le tarif seniors est accordé à toute personne de 65 ans et plus, sans condition de domicile.

1 AN

322,00€

Forfait valable 1 an (2 derniers mois offerts).

31 JOURS

32,20€

Forfait valable 31 jours à partir de la première validation.

100 UNITÉS

12,00€

Réserve de 100 unités à charger sur votre carte à puce.

- En heures de pointe (du lundi au vendredi entre 7h et 9h et entre 16h et 19h), chaque voyage vous coûte 10 unités.
- En heures creuses (du lundi au vendredi avant 7h, de 9h à 16h, après 19h et tout le week end), 7 unités vous seront décomptées à chaque voyage.

Selon votre utilisation, vous pourrez faire de 10 à 14 voyages.

TARIFS RÉDUITS* ET CMUC*

	TARIF RÉDUIT*	TARIF CMUC*
1 AN	307,80€	
Forfait valable 1 an (3 derniers mois offerts).		
31 JOURS	34,20€	20,85€
Forfait valable 31 jours à partir de la première validation.		
5 VOYAGES	5,30€	3,00€
Réserve de 5 voyages à charger sur carte à puce. Chaque voyage est valable une heure et est décompté à chaque passage dans le valideur, sauf en correspondance.		

Taxe d'aménagement

Vous construisez une habitation ou un bâtiment annexe à cette habitation (abri de jardin, garage, remise, piscine, local piscine...).

Vous réalisez une extension de votre habitation.

Vous transformez une grange en habitation.

Vos travaux affectent le sous-sol.

Vous êtes susceptible d'être redevable des taxes d'urbanisme : la taxe d'aménagement (TA) et la redevance archéologique préventive (RAP).

LA TAXE D'AMENAGEMENT (TA)

Cette taxe est composée :

- d'une **part communale** dont le produit sert à financer les équipements publics rendus nécessaires par l'urbanisation (routes, assainissement, école, crèche...). **Une délibération du conseil municipal en fixe le taux, qui peut être différent selon le secteur de la commune, ainsi que les exonérations facultatives.**

- d'une **part départementale** servant à financer la protection et la gestion des espaces naturels sensibles et le fonctionnement du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), organisme de conseil à votre disposition pour votre projet architectural.

Site internet : www.caue14.fr



LA REDEVANCE D'ARCHEOLOGIE PREVENTIVE (RAP)

Cette taxe permet de financer les projets archéologiques.

⚠ Ces deux taxes d'urbanisme sont à dissocier de la taxe foncière et de la taxe d'habitation.

Pour information, la taxe d'aménagement a remplacé la taxe locale d'équipement depuis le 1^{er} mars 2012.

MODALITÉS DE CALCUL DES TAXES

Le montant de la TA et de la RAP s'applique aux constructions, installations et aménagements.

► Pour les constructions :

SURFACE TAXABLE × **VALEUR FORFAITAIRE** × **TAUX** (part communale + part départementale + RAP)

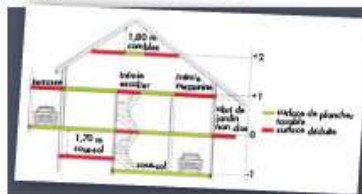
Surface taxable : C'est la somme des surfaces de plancher closes et couvertes, sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80 m, calculée à partir du nu intérieur des façades du bâtiment, déduction faite des vides et des trémies.

Une valeur forfaitaire fixée chaque année, par m² de surface de construction (712 euros au 1^{er} janvier 2014 en province)

Des déductions possibles

- Un abattement automatique de 50 % est appliqué sur la valeur forfaitaire de la surface de plancher, soit 356 euros par m² pour les 100 premiers m² des locaux à usage d'habitation principale et leurs annexes

- Les locaux à usage d'habitation principale, financés à l'aide d'un prêt à taux zéro renforcé (PTZ+) peuvent être exonérés partiellement de la taxe d'aménagement, sous réserve d'une délibération de la commune ou du conseil général



► Pour les installations et aménagements :

SURFACE (ou nombre d'emplacements) × **VALEUR FORFAITAIRE** × **TAUX** (part communale + part départementale + RAP)

Valeur forfaitaire déterminée par emplacement ou m²

- Piscine : 200 euros par m² de bassin
- Stationnement (non compris dans la surface de construction) : 2 000 euros par emplacement (pouvant être porté à 5 000 euros sur délibération).

Calculez votre taxe directement sur internet à l'adresse suivante : www.territoires.gouv.fr/calcul-de-la-taxe-d-amenagement-571

EXEMPLES DE CALCUL

- Taux communal = 1 à 5 % jusqu'à 20 % dans certains secteurs
- Taux départemental = 2,10 %, année 2014
- Taux RAP = 0,4 %, année 2014

MAISON INDIVIDUELLE (résidence principale) de 120 m² avec 2 places de stationnement (taux communal de 5 % et taux départemental de 2,10 %)

• Part communale

Pour l'habitation : 100 m² × 356 × 5 % = 1 780
20 m² × 712 × 5 % = 712
Stationnement : 2 × 2000 × 5 % = 200
Total part communale : **2 692 euros**

• Part départementale

Pour l'habitation : 100 m² × 356 × 2,10 % = 747
20 m² × 712 × 2,10 % = 299
Stationnement : 2 × 2000 × 2,10 % = 84
Total part départementale : **1 130 euros**

Total TA : 3 822 euros

A prévoir dans votre budget !

RAP Pour l'habitation : 100 m² × 356 × 0,4 % = 142
20 m² × 712 × 0,4 % = 57

Stationnement : 2 × 2000 × 0,4 % = 16

Total RAP : 215 euros

ABRI DE JARDIN DE 15 m² * (taux communal de 5 %, taux départemental de 2,10 % et dont la surface taxable de l'existant est supérieure à 100 m²).

• Part communale

15 × 712 × 5 % = 534

• Part départementale :

15 × 712 × 2,10 % = 224

Total TA : 758 euros

A prévoir dans votre budget !

*Les abris de jardin inférieurs à 5 m² sont exemptés de taxes d'urbanisme.



Point de vigilance :

Attention, il est important de bien distinguer la surface taxable de la surface de plancher dans le formulaire « déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions ». En règle générale, la surface taxable est supérieure à la surface de plancher.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice d'information jointe au formulaire de permis de construire ou de déclaration préalable.

Quand payer les taxes d'urbanisme ?

Un courrier d'information du bureau des taxes de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Calvados sera transmis aux bénéficiaires de l'autorisation dans les 3 mois qui suivent la décision du permis de construire ou de la déclaration préalable.

Exigibles une seule fois, les taxes sont recouvrées par les services fiscaux 12 mois après la date de délivrance de l'autorisation si le montant est inférieur à 1 500 euros et en deux échéances à 12 et 24 mois si le montant est supérieur à 1 500 euros.

En cas d'abandon de projet

Si vous ne donnez pas suite à votre autorisation de construire et que celle-ci est toujours en cours de validité, vous devrez adresser une demande d'annulation à la mairie de votre lieu de construction.

CONTACTS

Pour les informations concernant les taux, exonérations, complétude des imprimés de demande de permis de construire, de déclaration préalable et de déclaration des éléments nécessaires au calcul de l'imposition :

Mairie de la commune où se situe votre construction

Pour les modalités de calcul :

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Unité Application du Droit des Sols / Bureau des Taxes
10 boulevard du Général Vanier 14052 CAEN CEDEX 4
Tél : 02 31 43 15 00 - Accueil : du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 45

Attention : ce document est donné à titre informatif et n'a aucune valeur contractuelle

Entraide intercommunale

En 2013, l'Association Entraide Intercommunale a aidé par des colis alimentaires, 51 familles de l'ancien secteur minier. Quand les principales dépenses sont payées, il reste à ces familles de 1 à 6 € par jour et par personne pour vivre!

En 20 ans, le nombre de familles a été multiplié par 7!

Vous pouvez aider nos activités par des dons : Petits meubles, vêtements... qui peuvent être déposés au local de l'association à St Martin de Fontenay près de l'église tous les jeudis de 13h30 à 15h00.

La Présidente, Madame Patricia LE SUEZ – 06 78 83 21 22



Cellule Emploi

L'association est constituée par la CDC de la Vallée de l'Orne, Rocquancourt et Saint André sur Orne.

Ouverte tous les matins : de 9 h 00 à 11 h 30 et sur RV le mardi après-midi de 14 h 00 à 16 h 30.

Un ordinateur est mis à la disposition du public avec un accès Internet sur les sites en relation avec l'emploi, mais aussi pour taper ou mettre en forme son CV.

L'Assemblée Générale de l'Association a eu lieu le 20 Mai 2014. Le début de l'année 2014 se présente ainsi : 330 chercheurs d'emploi fréquentant la cellule, 1 180 personnes accueillies au 30 Mai 2014.

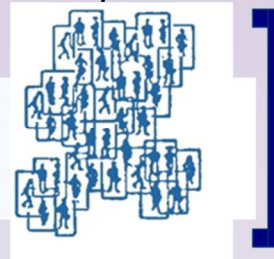
**Mairie - 14320 MAY SUR ORNE – ☎/ fax 02.31.39.28.88 –
cellemploi.may@wanadoo.fr**

Association de loi 1901, financée par les subventions communales.



Dominique LEFEVRE et Marie-Laure BOULLEAUX
Assurent l'accueil du public

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
DE LA VALLEE DE L'orne
Pour l'emploi et l'insertion



«La commune de St André sur Orné a signé une convention de partenariat avec la mission locale d'Hérouville St Clair afin d'aider les jeunes à financer leur permis de conduire.

Ce dispositif "Bourse au permis de conduire" permet aux communes de financer des heures de conduite routière à certains jeunes accompagnés par la Mission Locale en échange d'une activité d'intérêt collectif au sein d'associations locales.

Pour bénéficier de la "bourse au permis", il faut :

- avoir entre 18 et 25 ans
- être suivi par la Mission Locale
- avoir un projet d'insertion professionnelle (formation, contrat,)
- s'engager à donner de son temps à une association
- justifier de conditions de ressources personnelles et familiales qui permettent difficilement d'accéder au permis de conduire.

Pour toute information, veuillez contacter la Mairie au 02 31 79 81 27

Voyage des Anciens

Cette année, le voyage de nos anciens a eu lieu le 20 mai 2014.

Le Pays d'Auge était à l'honneur. Pour commencer la journée, nous avons visité le village fromager à Livarot. Une structure entièrement aménagée en tunnel, nous a permis d'accéder au cœur de la fabrique. Nous avons pu découvrir les secrets de fabrication du camembert, du livarot et du pont l'évêque. Une dégustation des différents produits nous a été proposée dès notre arrivée.

Le repas du midi s'est déroulé dans « Les tonneaux du Père Magloire » à Pont l'Évêque.

Nous nous sommes ensuite dirigés vers Honfleur pour une promenade commentée en bateau.

Découverte de l'estuaire de la Seine avec passage du sas-écluse, du radar, du port de commerce et des quais en Seine. Passage sous le Pont de Normandie et vue du Viaduc de Tancarville, vue du Havre et de Port 2000.

Bonne humeur et convivialité étaient au rendez-vous pour permettre à chacun de passer une bonne journée.

Bourses de Vacances

Camping ou location : Pour les enfants séjournant en camping ou en location, une bourse de 70 euros est attribuée aux enfants scolarisés de 3 à 16 ans bénéficiant des bons CAF et sur présentation de l'attestation de présence du lieu de séjour, avec un minimum d'une semaine.

Colonies de vacances : Une bourse de vacances est attribuée aux enfants de la commune, toujours sur présentation des bons CAF. Cette subvention est calculée en fonction du quotient familial (QF) et s'établit comme suit :

QF de 0 à 450 euros : 130 euros

QF de 451 à 500 euros : 115 euros

Pour les personnes ne bénéficiant pas de bons CAF, les demandes seront examinées au cas par cas, sur présentation de la facture et des ressources de la famille.

Le montant accordé ne pourra excéder ce qui reste à la charge des familles.

Quelques dates à retenir :

Le 23 novembre 2014 : repas des anciens

Le 7 décembre 2014 : arbre de Noël

Le 13 décembre 2014 : colis des anciens et Noël solidaire

Vous pouvez nous contacter aux heures d'ouverture de la mairie

Lundi	09h00 à 12h00
Mardi	09h00 à 12h00
Mercredi	15h00 à 19h00
Vendredi	15h00 à 19h00

LE CCAS EST A VOTRE ECOUTE

N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER
Christiane ALEXANDRE
Adjoint chargé des Affaires Sociales
et Scolaires



RAM

Le Relais est un **service gratuit ouvert aux enfants, aux assistants maternels agréés des 6 communes partenaires** (Clinchamps-sur-Orne, Fontenay le Marmion, Laize la Ville, May-sur-Orne, Saint André-sur-Orne et de Saint Martin-de-Fontenay), **aux candidats potentiels à l'agrément, et aux parents employeurs.**

Retrouvez le programme du RAM sur www.saintandresurorne.com:



Le RAM sera fermé du 11 Août au 3 septembre inclus.

✉ 17, rue de Biganos
SAINT MARTIN DE FONTENAY
☎ 09.77.76.97.68
✉ ramlespitchouns@orange.fr

Animatrice:
Sophie LECARPENTIER

Jeudi 10 Juillet 2014

Brico Relais sur le thème de l'été

A partir de 20h30. (Lieu à définir)

Création des fleurs, de mobiles à partir de matériel de récupération.

✦ **Fournitures à apporter** : ciseaux, crayon à papier, cutter, grande bouteille en plastique (bouteille d'eau, de lait, etc.)

✦ *Inscription possible jusqu'au 30 juin.*



Lundi 28 juillet : activité « bébés barboteurs »

Afin de partager un moment d'éveil autour de la découverte aquatique, plusieurs R.A.M s'associent et vous proposent une séance commune « Bébés barboteurs » à la piscine du Chemin Vert - Caen.

Vous serez accueillis dans le petit bassin, avec une surveillance, du matériel adapté et une eau chauffée à 32°.

Conditions :

- Chaque enfant doit être accompagné d'un adulte, parent ou assistante maternelle.
- L'enfant doit être âgé de plus de 6 mois et de moins de 5 ans.

Renseignements et inscription auprès du relais (le nombre de place étant limité, une priorité sera donnée aux enfants participant à cette animation pour la 1ère fois).



Juillet 2014

Mardi 1er		Pas d'atelier, animatrice en formation
Jeudi 3		
Vendredi 4		
Mardi 8		Sortie à la forêt de Grimbois * A la recherche des p'tites bêtes : Rdv à 10h00 sur le parking de la Petite Bichotte. Possibilité de pique-nique sur place. Informations complémentaires auprès du RAM. Sortie inter-relais avec les rams de Ifs, Ram StramGram et Plaine Sud de Caen
	SORTIE	
Jeudi 10	May	Peinture aux tampons textures
Vendredi 11	St André	
Mardi 15	St André	Eveillons nos papilles... atelier gourmandise.
Jeudi 17	May	
Vendredi 18	St André	



Mardi	De 13h30 à 18h00
Mercredi	De 9h00 à 12h30 de 13h30 à 16h00
Jeudi	De 13h30 à 17h00
Vendredi	De 13h30 à 15h30

Conseil Municipal Enfants

UN MADAT BIEN REMPLI POUR LES ELUS DU CME

Chaque année les enfants du CME vivent une expérience civique qui leur permet de découvrir la pratique démocratique et citoyenne dans la continuité de l'enseignement dispensé dans le cadre scolaire de l'école primaire R. Gosciny.

Comme de coutumes, ils ont participé à la traditionnelle cérémonie des **vœux du Maire** en janvier, où ils ont exposé leurs projets en cours et à venir pour l'année engagée.....Dans le domaine de la solidarité, l'opération avec l'association « **les bouchons du Cœur de Normandie** » a été reconduite (Achat de fauteuils pour des personnes handicapées). Ils ont réfléchi en commissions sur les notions de pauvreté et de précarité pour être mieux à même de s'engager sur de nouveaux projets concernant ces questions à la rentrée prochaine.

Concernant la commission développement durable et environnement les élus ont rencontré le 5 février 2014 M Cousin, adjoint aux travaux, et le pépiniériste de Clinchamps sur Orne pour étudier des propositions **d'embellissements de la placette rue Jacques Prévert**. Le projet retenu est d'implanter divers semis (Fleurs, plantes, légumes....) en septembre prochain. L'équipe de CME au complet est allée à la rencontre des habitants de ce site pour présenter ses initiatives, qui a suscité l'enthousiasme des riverains. La volonté du CME est de continuer d'innover et de participer à l'embellissement de la commune en mobilisant de nouveaux quartiers.....

Nos élus en herbe ont participé à l'écolo-rando du 5 avril, à travers la création d'une **œuvre éphémère** à base de bouteilles de plastique symbolisant la commune et plus largement la planète, (collage assemblage).

Pour garder trace de cet ouvrage un montage photo puzzle a été réalisé sous forme d'une affiche, elle sera exposé au local jeune.

Le 16 mai 2014 une journée inter-CME a eu lieu sur invitation de la commune de **May sur Orne**, un moment convivial pour se rencontrer, échanger et s'enrichir des différents projets mis en place sur les deux communes. Nos élus de Saint André se sont particulièrement intéressés au projet de « sacs à déjections canines », qu'ils ont l'intention de travailler à la rentrée prochaine.

Le 21 mai 2014 **visite à l'Assemblée Nationale** pour une quarantaine de personnes

Pour cette visite pédagogique s'inscrivant dans le cadre de la découverte des institutions de la République, le CME avait invité le conseil municipal adulte, le local jeunes de Saint André, les parents des élus qui le souhaitaient et le CME de May sur Orne. Cette visite a pu se concrétiser grâce à la participation financière de la commune de Saint André sur Orne.

Malgré un temps peu clément les participants ont profité pleinement de cette journée et découvert, pour certains, la capitale Puis ils se sont rendus à l'Assemblée Nationale pour une visite en compagnie d'un guide qui a su captiver les jeunes conseillers, en leur racontant l'histoire et des anecdotes liées au magnifique édifice qu'est le Palais Bourbon.

Pour consulter les comptes rendus du CME : www.saintandresurorne.com

Les élus du CME vous souhaitent de bonnes vacances à tous

Dalila Cherifi déléguée Jeunesse Julien suriray animateur

Local jeunes 12-17 ans

UN LOCAL JEUNES ENGAGE DANS DIVERS DOMAINES...

Le local jeunes se situe au stade municipal, il est ouvert sous forme d'accueil informel. Il reçoit les jeunes âgés de 12 à 17 ans. C'est un espace de rencontre, d'expression favorisant l'émergence de projet et la création culturelle. La cohabitation se fait dans le respect, la laïcité et la tolérance. Il est régi par un règlement intérieur que chacun doit respecter, les parents doivent accompagner le jeune lors de l'inscription. Il est sous l'autorité de Mr Julien Suriray animateur FRANCAS qui a pris ses fonctions en février 2014.

Des activités diverses et variées sont proposées tout au long de l'année: culturelles, sportives, de loisirs et citoyennes.

LES EVENEMENTS FORTS DE CE SEMESTRE

Le samedi 8 mars, première édition d'un carnaval (**Saint André se déguise**), à l'initiative du local jeunes. Des chars confectionnés avec des caddies customisés ont traversé la commune, ambiance et bonne humeur étaient au rendez-vous. Le carnaval s'est terminé en fin d'après-midi, à regret pour certains.....Avec la promesse de le reconduire l'année prochaine.



UNE BELLE REUSSITE :

L'**Observatoire des inégalités** a récompensé les meilleurs films et affiches lors du concours « **Jeunesse pour l'égalité 2014** » le local jeunes de notre commune a **obtenu le 2ème prix sur le plan national**: **Un monde à l'envers, L'hétérophobie** réalisé par Théo Renault, Alexia Marie, Maëlys Menez, Christopher Beuruelle, Clémentine Brochard, Pierre Guelle et Jérémy Lesquier. Le jury a désigné 12 gagnants parmi **450 candidats** de 11 à 21 ans. Tous ont donné à voir un regard inédit de la jeunesse sur la société actuelle et en particulier sur ses inégalités et ses discriminations. Ce qui compte avant tout, c'est ce qui s'est joué entre les jeunes du local qui ont travaillé durant des semaines sur la thématique de l'homophobie. Le jury a récompensé ceux qui étaient les meilleurs en privilégiant le fond, le message. Au-delà des honneurs, c'est surtout le fruit du travail engagé et la réflexion qu'ils ont menée qui comptent. La remise des prix a été l'occasion d'un débat entre les jeunes réalisateurs ou graphistes et des chercheurs spécialistes des questions d'inégalités sociales et des discriminations lors de la journée **du 9 avril à Paris, une expérience qu'ils ne sont pas prêt d'oublier.**

Dans la même lignée, les adolescents ont travaillé sur un projet vidéo qui a démarré en octobre 2013 concernant la **commémoration du soixante dixième anniversaire** de la bataille de Normandie « on a tous 70ans 1944-2014 ». Une réflexion a été menée sur l'histoire, la mémoire à travers des rencontres et échanges qu'ils ont pu avoir. Ils ont réalisé 2 interviews filmées d'anciens combattants, dans la perspective de les envoyer à des collégiens américains ou anglais et de se mettre en lien avec eux. Ce projet s'inscrit dans un cadre départemental organisé par les Francas: "Abord 'âge ».

Le 21 mai, ils ont visité l'**Assemblée Nationale** invités par le CME, cette sortie pédagogique était **financée par la municipalité.**

POUR CET ETE

Un séjour Corse est prévu du 7 au 21 juillet 2014, en partenariat avec la MJC de Cresserons. Ces vacances ont demandé aux jeunes diverses actions d'autofinancement qu'ils ont menées tout au long de cette année.

Comme tous les ans du 25 au 30 Août la rencontre jeunes dans le cadre du comité de jumelage Franco-Allemand du Val de l'Orne, se déroulera à Stockstadt, moment fort d'échanges interculturels, 6 à 8 jeunes du local y participeront.

Pour tout renseignement et inscription contact :

Julien Suriray : 06 86 06 04 01

Téléphone local jeune. : 02 31 79 58 28

NOUS VOUS SOUHAITONS A TOUS DE BELLES
VACANCES

Julien **Suriray** Animateur

Dalila **Cherifi** Déléguée

jeunesse

Accueil de loisir 4-12 ans

Vacances de Noël : « le cinéma »

Une sortie cinéma ! C'est étonnant n'est-ce pas ? C'était difficile de l'éviter mais les enfants étaient comblés d'aller voir *La Reine des neiges*.

Ils ont pu montrer leur talent d'acteur lors de mimes et leur talent de cascadeur lors d'un parcours.

Les activités manuelles étaient toujours au rendez-vous (fabrication d'un cadre étoiles avec des photos des enfants, un thaumatrope, un folioscope...).

Les enfants ont également réalisé un repas.



Vacances de mars : « des vacances sportives »

Des mini olympiades ont été organisées dans lesquelles les enfants ont pu s'amuser à travers les différentes épreuves sportives.

Il y a également eu un petit tournoi de ping pong.

Les enfants ont pu apprécier la piscine d'Argences avec ces toboggans et les bassins divers.

De nombreuses autres activités ont été proposées (hockey, basket, thèque, lancé...).



Vacances de mai : « les chevaliers »

Construction d'un château, de boucliers et d'épées.

Les enfants ont pu monter à cheval lors d'une sortie équitation.

Un grand jeu a été organisé.



Mercredis : « le monde du spectacle »

Les enfants ont fabriqué des marionnettes, des costumes, des instruments de musique. Ils ont cuisiné, dansé et chanté. Ils sont allés à la patinoire de Caen.

Un intervenant en magie est venu faire un spectacle au centre. Les enfants étaient ravis, ils ont adoré.

Contacts/inscriptions

- Tous les mercredis, au centre -
Salle J Revel à St Martin de
Fontenay, entre 17 h et 18 h
Merci de respecter cet horaire, afin de
ne pas perturber le fonctionnement de
la journée

Numéro de Séverine, la directrice :
06.68.95.45.58

- auprès des mairies de St-
Martin/St-André
- à l'UNCMT à Hérouville St-Clair
- ☎ : 02.31.46.80.40

Frais de dossier 10€/an	Tarifs SANS participation CAF/MSA	
	1 journée	5 jours
Hors CCVO/St André	24.50	122.50
CCVO/St André	18.50	92.50

		CAF DU CALVADOS		MSA COTES NORMANDES	
		1 journée	5 jours	1 journée	5 jours
Hors CCVO/St André	Quotient inférieur ou égal à 600 €	17.50	87.50	17.70	88.50
Régime général		11.50	57.50	11.70	58.50
Hors CCVO/St André	Quotient entre 601 € et 1500 €	18.50	92.50	18.70	93.50
Régime général		12.50	62.50	12.70	63.50
Hors CCVO/St André	Quotient supérieur ou égal à 1501 €	19.50	97.50	19.70	98.50
Régime général		13.50	67.50	13.70	68.50

Bibliothèque municipale

Cet été,

la bibliothèque sera ouverte du 1^{er} juillet au samedi 9 août (inclus)
(fermeture le mardi 15 et mercredi 16 juillet)

Durant cette période laissez vous tenter par

« Les baluchons de l'été »

Une sélection de livres « surprises » sur un thème affiché (enfants et adultes)

« Les petites histoires au soleil »

Tous les vendredis à 11h je serai installée devant la bibliothèque, sous les arbres (si le temps le permet) et je raconterai des histoires aux enfants Alors rendez-vous : 11,18, 25 juillet , 1^{er}et 8 août.



Cet automne,

Au mois de septembre vous pourrez découvrir une exposition de photographies de J.P Olive intitulé « Lectures »

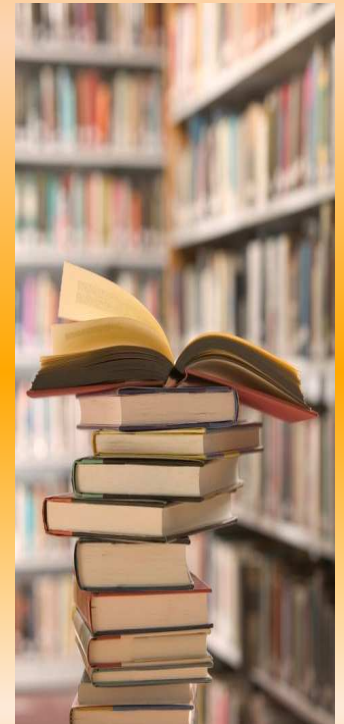
Suite à cette exposition un concours photos vous sera proposé sur le thème suivant :

« Et toi, tu lis où ? »

Mettez vous en scène et amenez-moi vos photos insolites, cocasses, ou drôles de lectrices et lecteurs, elles seront exposées à la bibliothèque à partir du **28 octobre**.

Le **vendredi 21 novembre à 18h30**, lors d'un pot amical, les meilleures photos seront récompensées (chèque-lire de 30€ et 20€)

La bibliothèque est ouverte :
mardi : 16h/18h
mercredi : 10h/12h et 14h/18h
vendredi : 10h/12h et 16h/19h
samedi : 10h30/12h30



L'heure du conte reprendra le **mercredi 1er octobre**

Cette animation a lieu tous les 1ers mercredis du mois à 15h30 (sauf vacances scolaires)

Adresse : 1 rue Gombeaux tel : 02.31.79.46.01

Email : bibli-st-andre@hotmail.fr

Vous pouvez consulter la liste des nouveautés ainsi que le programme des animations sur le site internet de la mairie www.saint-andre-sur-orne.fr

Vous pouvez également consulter le site de la BDP <http://bdp.calvados.fr> avec son catalogue de 230 000 livres et 32 000 CD et venir me voir, ou m'envoyer un message pour réserver les ouvrages qui vous intéressent (ils vous seront amenés par la navette de la BDP et vous serez prévenu de leur arrivée par courriel)

Fête des voisins

La fête des voisins est l'occasion de rencontrer ses voisins pour développer la convivialité afin de rompre l'anonymat et l'isolement qui règnent souvent dans nos villes.

Dans une société où se développe le repli sur soi et la peur de l'autre, nous voulons simplement affirmer que connaître ses voisins permet de mieux vivre ensemble.

Les habitants qui se sont inscrits se sont vus remettre par la Mairie, un « kit de convivialité » permettant d'organiser un apéritif dans leur quartier.

Au-delà d'une soirée de fête dans l'année, nous souhaitons renforcer au quotidien les petits services entre voisins et pourquoi pas, une solidarité de proximité.

La municipalité apportera son soutien aux initiatives allant dans ce sens.



Musique et danse

Syndicat intercommunal (St André sur Orne et St Martin de Fontenay) – Annexe Mairie A – Rue Biganos – 14 320 St Martin de Fontenay / 02 31 85 21 26.

Inscriptions :

Samedi 6 septembre au forum des associations.

Mercredi 10 et vendredi 12 septembre de 18h à 19h30 à la Mairie de St Martin de Fontenay (salle de réunion).

TARIFS ECOLE MUSIQUE ET DANSE ST ANDRE / ST MARTIN					
Année 2014/2015	Secteur			Hors secteur	
	1er Enf.	2e Enf.	Adulte	Enfant	Adulte
Danse classique	192,50	170,00		192,50	192,50
Danse classique + Solfège	245,00			245,00	
Jardin musical	77,00	77,00		77,00	
Solfège seul	154,00	125,00	154,00	154,00	306,00
Instrument seul	306,00	245,00	595,00	645,00	645,00
Instrument + Solfège	306,00	245,00	595,00	645,00	645,00
2 instruments / 1 élève	470,00	412,00	880,00	936,00	936,00
Instrument + Harmonie	245,00		530,00	530,00	530,00
Selon disponibilité en stock					
Location guitare 1 an : 25,50 €					
Location autre instr. 1 an: 77 €					

Echanges culturels

Jeunes lycéens étrangers
Cherchent une famille d'accueil



D'Allemagne, des Etats-Unis, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles. Juliana, jeune brésilienne âgée de 16 ans, recherche une famille à partir du mois de Septembre 2014 pour un semestre. Elle aime le vélo et la photographie. Meileen est néo-zélandaise et passionnée par la musique. Elle fait partie d'un orchestre et pratique le badminton. Elle arrivera le 29 Août pour un séjour de 3 mois. Elle attend une famille avec impatience !

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir". Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !

Renseignements :

CEI-Centre Echanges Internationaux
Xavier Dufresne / Caen

06 03 59 23 94, Bureau Coordinateur: 02.99.20.06.14

ENVIRONNEMENT:

Des bacs à compost ont été remis gratuitement aux habitants qui en ont fait le demande en Mairie. Une information sur les bonnes pratiques du compostage a été dispensée par un maître composteur lors de la remise des bacs.

Issus de la valorisation des déchets verts collectés par Caen la Mer, 200 sacs de compost ont été offerts aux jardiniers des jardins familiaux.

St André en Zic

Samedi 21 juin s'est déroulée la 5e édition de St André en Zic dont le principe est d'allier repas partageur et concerts dans une ambiance champêtre et festive. Cette manifestation est organisée conjointement par la Municipalité, le Comité des fêtes et le local jeunes. Le rendez-vous était donné à la population à partir de 18h30 pour un apéritif offert par la commune. Vers 19h00 le groupe JZB (originaire de Caen style pop rock) a accompagné les 150 convives qui ont partagé grillades cuites sur le barbecue commun et salades. Puis ce sont les Tommyknockers qui ont fait monter la température avec des reprises rock des années 70 et un sens de la scène qui a séduit plus de 200 spectateurs ravis de leur soirée.



JZB

TOMMYKNOCKERS

APE – Association des Parents d'Elèves

L'association a pour but de récolter des fonds afin d'aider l'école maternelle Jacques Prévert (pour les enfants de St André) et l'école élémentaire René Goscinny à financer des projets pédagogiques (sorties éducatives, cinéma, spectacles, intervenants extérieurs...).

Voici la composition du bureau :

Yohann GENDARME	Président
Dolores GENDARME	Vice-présidente
Vanessa DURAND	Trésorière
Manuella BLANCHARD	Secrétaire
Anne-Laure ALLANET	Vice-secrétaire

L'association compte à ce jour une trentaine de membres actifs et amis, tous bénévoles.

Elle organise différentes manifestations réparties sur l'année et participe au financement des fêtes des écoles.

Les bénéfiques permettent aux écoles de financer des projets extra-scolaires pour vos enfants sans dépenses supplémentaires pour les parents.

Concernant nos manifestations, ont eu lieu:

- **le loto du 09 novembre** a remporté un vif succès. Tout le monde a pu apprécier l'ambiance chaleureuse.
- **le marché de Noël du 1er décembre** où nous avons renouvelé l'opération « une photo avec le Père Noël », qui a connu une forte affluence.
- **Opération « galette des rois »** en début d'année, sous forme de grille.
- **œuf de pâques** à gagner en avril.

Notre troisième foire aux greniers n'a malheureusement pas pu avoir lieu, pour cause de manque de bénévoles et de travaux sur le parking du stade à cette période. Elle sera reconduite l'année prochaine, à priori le 5 avril 2015.

Les prochaines dates importantes à retenir :

- Assemblée Générale de l'APE **le mardi 16 septembre**
- Loto **le samedi 8 novembre**.

Je vous informe également, comme je l'avais déjà annoncé à la galette des rois de l'APE en début d'année, que je quitterai mes fonctions à la suite de l'Assemblée Générale de septembre, tout parent d'élève intéressé pour faire acte de candidature à ce poste est prié de le faire savoir auprès des membres du bureau de l'APE. Seront à pourvoir aussi le poste de trésorier(e) de l'APE ainsi que celui de vice - secrétaire.

Certaines rumeurs ont couru concernant la dissolution de l'APE, et la redistribution du matériel du local APE ; les membres de l'APE tiennent à vous faire savoir que celles-ci sont actuellement tout à fait infondées.

L'association reste ouverte à tous les parents, y compris pour une aide ponctuelle, et nous vous invitons donc à nous rejoindre.

Tous les membres de l'APE se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances d'été 2014.

Contacts:

Yohann Gendarme (président)

07.60.22.75.05

yohann-gendarme206@hotmail.fr

Pour l'Association des Parents d'Elèves de St André, le président

Yohann Gendarme

Tennis de Table

L'USSA tennis de table regroupe une soixantaine de licenciés pour l'année 2013/2014 dont une vingtaine de jeunes.

7 équipes ont été engagées en championnats jeunes et adultes.

Les entraînements adultes se déroulent le lundi de 17h00 à 24h00 et le mercredi de 16h00 à 24h00.

Les entraînements jeunes ont lieu le mardi de 19h30 à 21h00 et le vendredi de 18h00 à 19h00. Ces entraînements sont dirigés par 1 entraîneur diplômé.

Plusieurs jeunes évoluent dans le championnat Adulte.

Une quinzaine de personnes sont inscrites en loisir (pas de compétition)

Pour les nouveaux 3 à 4 séances d'essais sont possibles.

TARIF 2014-2015 :

60€ pour les jeunes et licence loisir

100€ pour une licence adulte compétition

Pour plus d'information, veuillez contacter M. Nogré
au 0950502012 ou 0684435539

Mail : ussatennisdetable@gmail.com



Badminton

Bilan de la saison 2013-2014 :

Le club compte 161 licenciés, dont 72 jeunes sur 9 créneaux d'entraînement au gymnase du Coisel.

Section jeunes et son école de « bad » :

L'USSA 14 badminton est le 8ème club bas normand (4ème du Calvados), en effectif jeunes et leur propose 4 créneaux, dont 1 spécifiquement destiné aux 5-8 ans. L'école de bad est labellisée 3 étoiles sur 5 possibles par la Fédération Française de Badminton.

Une trentaine de jeunes participent régulièrement aux tournois départementaux, régionaux ou même nationaux. De nombreux titres départementaux ou régionaux ont été décrochés cette année, démontrant un niveau en constante progression.

Adultes :

5 équipes adultes ont évolué cette saison en championnat : à souligner le maintien de la Régionale 2 et la première place de sa poule de l'équipe engagée en Départementale 3, ce qui lui vaut l'accession à la Départementale 2 la saison prochaine.

Dans les tournois individuels, nos joueurs ont remporté de nombreux titres cette saison, que ce soit au niveau départemental ou régional, dont 3 des 12 titres décernés lors de la 4ème édition de notre tournoi privé, le Badtwin Challenge, qui a eu lieu les 12 et 13 avril derniers.

Ce tournoi de double hommes, double dames et double mixte a acquis en 4 ans une belle renommée dans tout le quart nord ouest de la France. Cette année, plus de 200 joueurs se sont affrontés dans près de 250 matches sur les deux jours de compétition.

Calendrier :

Assemblée générale jeudi 26 juin à 20h au gymnase du Coisel.

Inscriptions pour la saison 2014-2015 à partir de la fin août et lors du forum des associations en septembre :

Tous renseignements et dossiers d'inscription sur notre site

<http://ussa14-badminton.sportsregions.fr/>

ou Séverine 06-84-73-34-57



Jeet Kune Do Basse Normandie

Lors de cette 7ème saison, notre club a proposé plusieurs stages à ses adhérents dont, pour la 2ème année consécutive, une session encadrée par Pascal GILLES, expert international. Ce 23 mars, les participants ont pu travaillé diverses techniques permettant d'étoffer leur bagage technique.

Pour la prochaine saison, notre programme de stages comprendra à nouveau une journée consacrée à la self défense féminine et, sans doute, un week end exceptionnel avec la venue d'un grand nom du JEET KUNE DO.

Par ailleurs, notre conseil d'administration a travaillé sur l'identité visuelle du club avec l'aide d'une infographiste. Cette collaboration a donné naissance à un logo qui exprime notre pratique sportive par le mouvement dans un cercle en trois parties symbolisant les trois dimensions du combat ; le pieds-poings, le corps à corps et le sol.

Enfin, comme chaque année, en septembre prochain nous serons présents au Forum des associations de St André sur Orne ainsi qu'au Vital Sport de Mondeville où nous souhaitons vous rencontrer nombreux.

Salutations sportives



Judo

Une saison placée sous les bons résultats de nos judokas dont nous sommes toujours très fiers, et notons également une légère baisse du nombre de nos adhérents pour arriver à une centaine de licenciés.

Oui, encore une bonne année quant aux résultats :

Dans la catégorie benjamin(e)s, **Alan GICQUEL** et **Noëlie GABLIER** finissent respectivement 1er et 3ème aux championnats du Calvados et ont été sélectionnés pour les championnats de Normandie qui se sont déroulés le dimanche 25 mai dernier.



Dans la catégorie cadet(tes), **Manon WIMART-ROUSSEAU**, **Romain YOUF**, **Sylvain GABLIER** et **Thibaut LIENARD** ont obtenu leurs Katas, à HOULGATE, étape indispensable à l'acquisition de la ceinture noire.

Manon WIMART-ROUSSEAU termine 2ème des championnats du Calvados et a participé, le 31 mai, à la coupe de France cadette qui avait lieu à CEYRAT (Auvergne).

Dans la catégorie seniors, **Dimitri MESNIL** se classe 2ème du championnat de Normandie des ceintures de couleur.

Enfin, dimanche 1er juin, **Eric LEROUESNIER** et **Michel MESNIL**, lors de leur déplacement à TOURS, obtiennent leur UV4.

Félicitations également à **Constant MARIE** qui obtient son diplôme d'arbitre "F2" et peut désormais arbitrer les rencontres au niveau régional.

Vous ne savez pas exactement en quoi consistent les cours de judo, jujitsu et taïso ? Nous vous invitons à venir découvrir les différentes sections du club, au Dojo de l'espace Coisel, les mardis et jeudis de 17h30 à 21h00, le mercredi de 10h15 à 12h00 et le samedi de 9h30 à 12h00, avec toujours la possibilité de faire une séance d'essai sur le tatami.

Attention, avec la réforme des rythmes scolaires à la rentrée prochaine, les jours et horaires des cours du mercredi matin vont changer (éveil et pré-poussins). Les modifications seront notifiées dans le guide des activités culturelles et sportives qui paraît tous les ans fin août.

Comme chaque année, l'USSA 14 JUDO participe au **Forum des associations** où vous pourrez nous retrouver pour tous les renseignements et les inscriptions quant à la saison 2014/2015. Je vous donne rendez-vous le **SAMEDI 6 SEPTEMBRE** prochain à l'Espace Coisel.

Et pour les adhérents, un autre rendez-vous à ne pas manquer, l'Assemblée Générale du 21 juin 2014, suivie de démonstrations, de la remise des récompenses et des ceintures.

Pour plus d'informations et découvrir le club, connectez-vous sur les sites des mairies de Saint André sur Orne (www.saintandresurorne.com) et May sur Orne (www.maysurorne.com), suivez nous également sur facebook (USSA 14 JUDO).

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes vacances.
La Présidente - Muriel Choisy



FORUM DES ASSOCIATIONS

ST MARTIN - ST ANDRÉ - MAY S/ORNE

-ESPACE COISEL-

Samedi 6 Septembre 2014 / 10h00 – 16h00

Les associations désirant participer au Forum pourront s'inscrire du 15 août au 4 septembre 2013 auprès de Mme CHOISY, Présidente de l'USSA JUDO - Tél. 06.75.57.61.08

C Coisel

Nos spectateurs sont exigeants ?
 nous programmons uniquement des spectacles de qualité
 nos spectateurs sont curieux ?
 nous les emmenons le plus souvent possible vers des découvertes et des surprises
 nos spectateurs sont fidèles ?
 nous les suivons de près en les informant au mieux
 nos spectateurs sont moroses ?
 nous leur offrons de l'humour et du cirque
 nos spectateurs sont à l'écoute des artistes ?
 nous leur permettons de les côtoyer et de mieux les connaître
 nos spectateurs sont ravis ?,,,alors nous aussi !!



dates	Spectacles
19/09/14	Spectacle gratuit de début de saison Surprise !!
17/10/14	Pied's'trad accompagné d'un trio de cuivre et danseurs de jig irlandaise
14/11/14	David Sauzay in live Jazz
05/12/14	M'envoler Théâtre pour enfants séance en matinée scolaire puis en soirée



Bonne saison à nos côtés.

Gymnastique volontaire

USSA 14-EPGV-2002
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE
Adulte .

Ça bouge à la gym

97 licenciés sont venus régulièrement entretenir leur forme au travers d'activités variées...

Nouvelle formule pour la gym volontaire :

Gym Form'détente

C'est en musique que se pratiquent ces cours ; avec l'animatrice Sylvie Cauchard.

muscu, cardio, stretching, détente, relaxation, yoga, chi-cong, des exercices de gymnastique traditionnelle...

Des cours axés sur la gym santé « **pour entretenir le corps et l'esprit** ».

les cours se déroulent dans une bonne ambiance et Sylvie est attentive aux remarques et suggestion de chacune.

Horaire des cours :

Lundi 18h 30 à 19h 30 salle des Fêtes à May sur Orne

Mardi matin 9h 30 à 10h 30 Salle de judo à l'espace Coisel St André sur Orne

Jeudi matin 9h 30 à 10h 30 Salle de judo à l'espace Coisel St André sur Orne

Mercredi soir 18h 30 à 19h30 Salle de judo à l'espace Coisel St André sur Orne

Autre formule de gym:Gym Douce

Travail de la souplesse articulaire, prévention des chutes à travers divers exercices d'équilibre, de mémoire, d'orientation dans l'espace de coordination... toujours avec Sylvie

Jeudi matin : de 10 h 45 à 11 h 45 Espace Coisel St André sur Orne



création d'un cours de : « **FIT'TENDANCE** »

Cardio / Renforcement Musculaire / Stretching / Mini - choré Zumba / Fitness

Cours toniques dispensés par Angélique

Le lundi de 20h à 21 h Salle des Fêtes de May Sur Orne

Inscriptions : le samedi 6 septembre 2014 de 10h 30 à 15h 30 lors du forum des associations organisé au Coisel à St André sur Orne.

Sur place :Démonstration ; Gym Form'détente et Gym Douce à 11h

« FIT'TENDANCE » Démonstration à 14h

Reprise à partir du lundi 8 Septembre 2014 **certificat médical (obligatoire)**

Un cours par semaine

*Communes 95€

Hors Communes 115€

Deux cours par semaine

*Communes 110€

Hors Communes 130€

Trois cours et plus par semaine

*Communes 125€

Hors communes 145€

*pour les communes de .de St Martin de Fontenay / St André sur Orne / May sur Orne

Il est possible de venir essayer, les 2 premiers cours sont gratuits.

Pour tout contact :

Monique RONFARD : 02.31.79.30.33
Sylvie Dumont : 02.31.79. 89. 83 (après 17h)
par mail : monique.gym@free.fr

Basket

171 licenciés
13 équipes en 2013/2014
Championnats départementaux et régionaux
7 Entraîneurs diplômés
Stages de basket sur certaines périodes de vacances
Grand tournoi interne en juin



Les mini-poussines en action

Reprise des entraînements et inscriptions

Reprise la 1^{ère} semaine de septembre 2014 (sauf babys et loisirs en octobre)

Inscriptions :

Samedi 30 août de 10h à 12h au Gymnase du Collège
6 septembre : Forum des Associations
13 septembre de 09h à 12h au Gymnase du Coisel

Se munir d'une photo récente format CV pour s'inscrire

Cotisations annuelles

Catégorie	Année de naissance	Tarif
Babys*	2008-2009	64€
Mini poussin(e)s	2006-2007	84€
Poussin(e)s	2004-2005	85€
Benjamin(e)s	2002-2003	90€
Minimes	2000-2001	91€
Cadet(te)s –Junior(e)s	1996-97-98-99	97€
Senior(e)s	1996 et avant	113€
Loisirs*	1996 et avant	63€

* Pas de compétitions

Remises proposées pour les familles nombreuses



Les mini-poussines entre 2 matchs au tournoi de Vire

www.ussa14basket.fr

Contact

Mail : clubussa14basket@gmail.com
Nathalie THYERRY : 06.28.18.66.59
Stéphane RAULT : 06.86.32.94.95

Tennis

Saison sportive 2013-2014 : 102 licenciés


Résultats sportifs : 32 joueurs (ses) classés (es)

Championnats par équipe départementaux :

- 3 équipes séniors hommes dont une équipe qui monte d'une division
- 1 équipe féminine en progression, 2 victoires à domicile
- 2 équipes Ados 15/16 ans dont une équipe qui monte d'une division
- 2 équipes Ados 11/12 ans



Tournoi interne jeunes Samedi 31 Mai 2014

St André sur rne

Tournoi séniors interne homologué :

-22 participants **Victoire de Pierre Faudemer, Finaliste Poulouin Erwan**

Tournoi interne jeunes :

- 20 participants

-Garçons : Victoire de Mathis Malfilatre, Finaliste Mahé Malo

-Filles : Victoire de Pauline Jus, Finaliste Lebrun Augustine

Tennis loisirs : doubles mixtes + féminins Ados/Adultes + masculins Ados/Adultes, tournois internes jeunes, beach tennis, stage vacances scolaires...

600 heures de cours dispensées sur la saison
N'hésitez pas à consulter le site internet du club !

Rendez-vous au forum des associations du Coisel
Samedi 6 septembre 2014 10h00/16h00



<http://www.club.fft.fr/ussa-tennis/>
ussa.tennis@orange.fr
06.79.98.12.51

Formalités administratives

Document	A qui s'adresser	Pièces à fournir	Coût
Carte d'identité Valable 10 ans	A la mairie	2 photos aux normes (format 35x45mm) 1 justificatif de domicile récent au nom du demandeur Copie intégrale acte de naissance pour une 1ère demande ou perte/vol, sinon ancienne carte d'identité ou passeport Justificatif de nationalité française pour toute personne d'origine étrangère. Pour les mineurs, présence d'un des parents obligatoire pour signer le formulaire. <u>A partir de 13 ans présence du mineur</u> et d'un des parents obligatoire. Si parents divorcés, copie du jugement désignant l'autorité parentale. timbre fiscal 25€ en cas de perte ou vol- déclaration de perte ou vol	Gratuit
Passeport Valable 10 ans (5 pour les mineurs)	A la mairie des communes ci-contre Sur rendez-vous pour Caen, Ifs et Verson.	Aunay sur Odon, Balleroy, Bayeux, Caen, Colombelles, Condé sur Noireau, Dives sur Mer, Douvres la Délivrande, Evrecy, Falaise, Hérouville, Ifs, Lisieux, Livarot, Mézidon, Ouistreham, Pont l'Evêque, Thury Harcourt, Tilly sur Seules, Trévières, Trouville, Verson, Vire.	Adulte 89 € -14 ans 20 € 15-18 ans 45 €
Duplicata livret de famille	Mairie du mariage	Imprimé à compléter en mairie.	Gratuit
Inscription liste électorale	Mairie du domicile Entre 1/1 et 31/12	Carte d'identité et justificatif de domicile	Gratuit
Extrait de naissance	Mairie lieu naissance	Nom, prénom, date de naissance + nom des parents	Gratuit
Extrait de mariage	Mairie lieu de mariage	Nom, prénom, date du mariage	
Extrait de décès	Mairie lieu du décès	Nom, prénom, date du décès	
Certificat de nationalité	Tribunal d'instance de l'arrondissement	Pièce prouvant la nationalité française Livret de famille	Gratuit
Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs	Mairie du domicile	Livret de famille des parents Carte d'identité de l'enfant <i>(présence d'un des parents indispensable)</i>	Gratuit
Casier judiciaire	Casier judiciaire national 44 79 Nantes Cedex	Copie d'une pièce d'identité ou du livret de famille	Gratuit

Pompiers	18 / 112
Samu (centre 15)	15
Enfance maltraitée	119
Sida info service	0 800 840 800
Centre anti poison Rouen	02.35.88.44.00
CHU	02.31.06.31.06
SOS Médecins	36.24 / 02.33.01.58.51
Assistante sociale	02.31.23.11.95
Médecins St Martin	02.31.79.81.35
Infirmières St Martin	02.31.79.77.20
Pharmacie St Martin	02.31.79.83.67
EDF dépannage	0 810 333 014
GDF dépannage	0 800 47 33 33
Service des eaux	0 810 014 013
Infos Bus Verts	0 810 214 214
Préfecture C.A.D	02.31.30.64.00
Perception	02.31.82.24.40
Gendarmerie (Bretteville /L.)	02.31.15.07.00

R E P E R T O I R E

Mairie	02.31.79.81.27
Lundi	09h00 à 12h00
Mardi	09h00 à 12h00
Mercredi	15h00 à 19h00
Vendredi	15h00 à 19h00
CCAS	sur rendez-vous en mairie
Syndicats	Maternelle 02.31.79.56.16
	Sivu du Coisel 02.31.85.67.30
Caen La Mer	
Ordures ménagères :	0.800.00.14.29
	<i>appel gratuit depuis un poste fixe</i>
Assainissement (SAUR):	02.14.37.40.09
Bibliothèque	02.31.79.46.01
Ecole R. Gosciny	02.31.79.86.89
Ecole maternelle	02.31.79.86.03
Cellule emploi	02.31.39.28.88
ANPE Beaulieu	02.31.29.34.34
La Poste	02.31.15.04.95

AGENDA 2014

JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
MA 1	VE 1 Bibli - Petites Histoires... *	LU 1 *	ME 1 *	SA 1	LU 1 *
ME 2 *	SA 2	MA 2	JE 2	DI 2	MA 2
JE 3	DI 3	ME 3 *	VE 3 *	LU 3 *	ME 3 *
VE 4 *	LU 4 *	JE 4	SA 4	MA 4	JE 4
SA 5	MA 5	VE 5 *	DI 5 Bourse aux jouets	ME 5 *	VE 5 C Coisel
DI 6	ME 6 *	SA 6 Forum des asso.	LU 6 *	JE 6	SA 6
LU 7 *	JE 7	DI 7	MA 7	VE 7 *	DI 7 Arbre de Noël / Marché
MA 8	VE 8 Bibli - Petites Histoires... *	LU 8 *	ME 8 *	SA 8 Loto APE	LU 8 *
ME 9 *	SA 9	MA 9	JE 9	DI 9	MA 9
JE 10	DI 10	ME 10 *	VE 10 Fête communale *	LU 10 *	ME 10 *
VE 11 Bibli - Petites Histoires... *	LU 11 *	JE 11	SA 11 Fête communale	MA 11	JE 11
SA 12	MA 12	VE 12 *	DI 12 Fête communale	ME 12	VE 12
DI 13	ME 13 *	SA 13	LU 13 *	JE 13 *	SA 13 Colis, Noël solidaire
LU 14	JE 14	DI 14	MA 14	VE 14 C Coisel	DI 14
MA 15 *	VE 15	LU 15 *	ME 15 *	SA 15 *	LU 15 *
ME 16	SA 16 *	MA 16	JE 16	DI 16	MA 16
JE 17 *	DI 17	ME 17 *	VE 17 C Coisel *	LU 17 *	ME 17 *
VE 18 Bibli - Petites Histoires... *	LU 18 *	JE 18	SA 18	MA 18	JE 18
SA 19 *	MA 19	VE 19 C Coisel *	DI 19	ME 19 *	VE 19
DI 20	ME 20 *	SA 20	LU 20 *	JE 20	SA 20
LU 21 *	JE 21	DI 21	MA 21	VE 21 *	DI 21
MA 22	VE 22 *	LU 22 *	ME 22 * *	SA 22	LU 22 *
ME 23 *	SA 23	MA 23	JE 23	DI 23 Repas des anciens	MA 23
JE 24	DI 24	ME 24 *	VE 24 *	LU 24 *	ME 24 *
VE 25 Bibli - Petites Histoires... *	LU 25 *	JE 25	SA 25	MA 25	JE 25
SA 26	MA 26	VE 26 *	DI 26	ME 26 *	VE 26
DI 27	ME 27 *	SA 27	LU 27 *	JE 27	SA 27
LU 28 *	JE 28	DI 28	MA 28	VE 28 *	DI 28
MA 29	VE 29 *	LU 29 *	ME 29 *	SA 29	LU 29 *
ME 30 *	SA 30	MA 30	JE 30	DI 30	MA 30
JE 31	DI 31		VE 31 *		ME 31 *

Collecte déchets: * ordures ménagères, * emballages, * déchets verts, * encombrants